

Lettre aux entrepreneurs

Vous avez besoin de visibilité. La France, elle, a besoin de croissance.

Les deux vont ensemble.

Nous préparons le budget pour 2027 dans un environnement économique beaucoup plus difficile qu'il y a encore quelques mois. La guerre au Moyen-Orient et la situation dans le détroit d'Ormuz pèsent sur le prix de l'énergie. La sécheresse exceptionnelle de cet été a frappé notre agriculture et oblige la Nation à engager de nouveaux moyens. Ce sont des dépenses que nous n'avons pas choisies. Mais nous devons les assumer.

Dans le même temps, nous devons franchir une nouvelle marche de près de 6 milliards d'euros pour notre défense nationale.

Et nous devons le faire alors que la croissance reste fragile.

Ma conviction est donc simple : on ne redresse pas durablement les comptes d'un pays en cassant son moteur économique.

C'est pourquoi le budget pour 2027 reposera d'abord sur **la stabilité fiscale. Il n'y aura pas d'impôt nouveau.** Cela ne nous empêchera évidemment pas, comme chaque année, d'examiner l'efficacité de certaines niches fiscales ou sociales. Une aide ou un avantage qui a perdu son utilité doit pouvoir être interrogé.

Mais nous ne remettons pas en cause les grands instruments qui permettent à nos entreprises d'investir, de produire et de transmettre.

La contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés demandée aux très grandes entreprises diminuera. Elle répondait à une situation exceptionnelle : **ce qui est exceptionnel doit rester exceptionnel.**

Et je veux prendre devant vous un autre engagement très clair : **le pacte Dutreil sera préservé.**

La France a devant elle un immense défi de transmission. Dans les prochaines années, des centaines de milliers d'entreprises vont changer de mains. Derrière chacune d'elles, il y a des emplois, des savoir-faire, des machines, des clients et souvent toute une histoire familiale ou territoriale. Une entreprise qui ne trouve pas de repreneur disparaît.

Nous devons faire exactement l'inverse : **faciliter la transmission et donner envie de reprendre.**

C'est pourquoi nous créerons, dans le projet de loi de finances pour 2027, aux côtés du pacte Dutreil, un « **pacte Papin** ».

Le pacte Dutreil permet de faciliter la transmission familiale. **Le pacte Papin permettra de faciliter la reprise de nos entreprises et, tout particulièrement, leur transmission à celles et ceux qui les font vivre : leurs salariés.** Pour toute reprise d'entreprise, nous proposerons un suramortissement des nouveaux équipements nécessaires à la production. Cet avantage sera majoré pour les TPE : les commerces, les ateliers, les petites entreprises industrielles et artisanales qui font vivre nos territoires.

Reprendre doit permettre d'investir immédiatement.

Et lorsqu'une TPE ou une PME est reprise par ses propres salariés, nous irons plus loin : baisse des droits d'enregistrement supportés par les repreneurs ; doublement, de 500 000 euros à 1 million d'euros, de l'abattement sur la plus-value pour le dirigeant partant à la retraite ; et possibilité pour le cédant d'étaler le paiement de son impôt lorsqu'il consent lui-même un crédit à ses repreneurs.

Pourquoi ?

Parce qu'entre voir fermer une entreprise faute de repreneur et permettre à ses salariés de la reprendre, **le choix est évident.** Celui qui connaît la machine, l'atelier, les clients, les fournisseurs et le métier peut aussi devenir demain propriétaire de son entreprise. Et cette idée a des racines profondes dans notre histoire économique et sociale : **mieux associer le capital et le travail.** Permettre à ceux qui créent la valeur de participer également à la propriété et à l'avenir de l'entreprise. C'est l'esprit du travail engagé depuis plusieurs mois sur le partage de la valeur et la place des salariés dans l'entreprise.

Mais une entreprise ne transmet pas seulement son capital. **Elle transmet aussi ses savoir-faire.**

C'est pourquoi je veux être tout aussi clair sur **l'apprentissage.**

Ces dernières années, nous avons pris des décisions pour assainir son financement. Il fallait rapprocher certaines prises en charge des coûts réellement supportés, corriger des effets d'aubaine, mieux cibler les financements et lutter contre les abus. Il fallait le faire parce qu'un système qui s'est développé aussi rapidement devait être rendu durable.

Cet assainissement a été fait. Le temps est désormais à la stabilité. En 2027, nous ne toucherons ni au financement des CFA, ni aux aides à l'embauche des apprentis. Ils seront sanctuarisés. Les entreprises ont besoin de visibilité pour recruter. Les CFA pour former. Les jeunes pour choisir leur orientation.

L'apprentissage est l'une des grandes réussites des deux quinquennats du Président de la République. Il a permis à des centaines de milliers de jeunes d'avoir une première expérience professionnelle.

On ne fait pas des économies en cassant ce qui fonctionne.

Former. Investir. Transmettre un métier. Transmettre une entreprise. **C'est une seule politique : celle du travail, de la production et de la croissance.**

Ces engagements ne sont toutefois crédibles que si l'État tient enfin ses propres comptes. Car nous ne pouvons pas promettre de la stabilité fiscale aux entreprises si, chaque année, l'augmentation incontrôlée de la dépense publique finit par appeler de nouveaux prélèvements.

L'État commencera donc par lui-même.

Hors effort consacré à nos armées, ses dépenses progresseront nettement moins vite que l'inflation. Les collectivités territoriales devront elles aussi faire des efforts sur leurs dépenses de fonctionnement. Les dépenses sociales continueront naturellement d'augmenter, notamment parce que notre population vieillit et que nos besoins de santé progressent. Mais leur dynamique doit être freinée par des réformes structurelles, comme par exemple le chantier ouvert sur les arrêts de travail.

Cela vaut également pour les aides aux entreprises. Lorsqu'une aide permet réellement d'investir, d'innover, de décarboner ou de produire en France, elle a toute sa place. Lorsqu'elle n'a plus d'efficacité démontrée ou qu'elle s'est transformée en effet d'aubaine, elle doit pouvoir être revue.

La compétitivité, enfin, ce n'est pas seulement la fiscalité. **C'est aussi le temps que l'État vous prend.**

Je proposerai de mettre un principe de confiance au cœur de la relation entre les entreprises et l'administration fiscale pour qu'elle devienne davantage encore un instrument de sécurité pour l'entreprise. Nous expérimenterons, pour les entreprises engagées dans la relation partenariale, **un principe de "silence vaut accord"** sur les demandes adressées à l'administration fiscale.

L'administration vous doit une réponse. **Passé trois mois de silence, votre interprétation sera réputée acceptée et votre opération sécurisée.** C'est un changement de philosophie. Trop souvent encore, l'entreprise supporte seule l'incertitude parce que l'administration n'a pas répondu. Demain, l'administration devra elle aussi assumer le coût de son silence.

Mesdames, Messieurs,

Je ne vous promets pas que l'État n'aura plus jamais rien à demander aux entreprises.

Mais je peux vous garantir une méthode.

De la stabilité plutôt que des changements incessants.

Du bon sens plutôt que de la bureaucratie.

De la dépense publique maîtrisée plutôt qu'un nouvel impôt.

De la compétitivité plutôt que des décisions qui découragent l'investissement.

Et de la transmission plutôt que de voir disparaître ce que plusieurs générations ont construit.

Vous le savez mieux que quiconque : la croissance ne tombera pas du ciel. Il faut aller la chercher.

Elle viendra de vos investissements. De vos innovations. Des jeunes que vous formerez. Des emplois que vous créerez. Des entreprises que vous reprendrez et que vous transmettez.

À l'État de vous donner de la stabilité.

À l'État de simplifier.

À l'État de tenir enfin ses propres comptes.

À vous d'entreprendre.

Le redressement de nos finances est indispensable.

Mais nous ne ferons pas de la croissance la variable d'ajustement du redressement. Nous en ferons sa condition.

Vous pourrez compter sur le Gouvernement pour que, dans cette période difficile, la France continue de choisir ceux qui produisent, investissent et prennent des risques plutôt que de les décourager.

Sébastien Lecornu
Premier ministre